

28 avril 2006

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

GENERALE DE SANTE

(Eurolist)

1. Par courrier du 27 avril 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 28 avril, la société Franklin Resources, Inc. agissant pour son compte et celui de ses affiliés (Franklin Mutual Advisers, Inc. et Templeton Worldwide, Inc. et ses affiliés) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 avril 2006, par suite d'une acquisition d'actions, les seuils de 5% et de 10% du capital et des droits de vote de GENERALE DE SANTE, et détenir pour le compte de fonds d'investissement et de clients sous gestion, 4 143 142 actions représentant autant de droits de vote, soit 10,62% du capital et 10,63% des droits de vote de la société¹.
2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Franklin Resources, Inc. n'entend pas demander un poste au conseil d'administration de GENERALE DE SANTE ou prendre le contrôle de la société. Franklin Resources, Inc. se réserve la possibilité d'acquérir ou de vendre des actions de GENERALE DE SANTE, selon les conditions du marché.

Franklin Resources, Inc. et ses affiliés qui comprennent Franklin Mutual Advisors, Inc. et Templeton Worldwide, Inc. fournissent des services de gestion d'investissement et de conseils à des clients sur une base globale. »

¹ Sur la base d'un capital composé de 39 028 224 actions représentant 38 977 528 droits de vote.